



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE ANSE

Séance du 17 Février 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'ANSE, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, en Mairie d'ANSE, le 17 février à 18 heures 30, Salle de l'infothèque, sous la présidence de Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président.

Etaient présents :

Max DURMARQUE, Luc FERJULE, Emmanuelle SCHARFF, Claire ROSIER membres élus

Philippe GERARDIN, Pierre HART, Martine DORE, Denise LUCET, membres nommés

Excusés : Daniel POMERET, Céline BABUS, Linda BEGGUI

Procuration :

Absents : Roselyne MAHRI AGOURAMME, Audrey ACOSTA, Nadine MILLET, Sophie DECHANET,

Monsieur Luc FERJULE est désigné secrétaire de séance.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Objet : Affectation du résultat 2025

Au regard de l'exécution du compte financier unique, Il est proposé d'affecter les résultats de l'exercice 2025 sur le budget primitif 2026 selon le détail précisé ci dessous :

- Excédent de fonctionnement 2025 : 28 213,85€
- Affectation du résultat de fonctionnement : 28 213,85€

- 28 213,85 € en report de fonctionnement au BP 2026
après avoir entendu les explications de Monsieur le Vice-Président et en avoir délibéré

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

- APPROUVE le report d'affectation du résultat de fonctionnement sur le budget primitif 2026
- CHARGE Monsieur le vice-Président de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE CE JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Secrétaire,
Luc FERJULE

Le Vice-Président,
Max DURMARQUE